

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

 cftcfae@free.fr  <http://www.cftc-fae.fr>  facebook.com/groups/CftcFAE

N°281 – Le 22 mai 2013

CATEGORIE C : **Non au « descenseur » social !**

Le 21 mai s'est tenue à la Fonction publique une réunion dite de « négociation » visant à sortir la catégorie C des eaux du SMIC, dans le cadre d'une revalorisation de la rémunération indiciaire.

Las ! Le gouvernement nous a présenté un projet qui améliore trop légèrement le bornage indiciaire soit :

- Echelle 3 IM 316/IM 363
- Echelle 4 IM 317/ IM 376
- Echelle 5 IM 318/ IM 392
- Echelle 6 : inchangée (soit un nouvel écrasement de la grille !)

Seulement 7 à 8 points supplémentaires !

La CFTC considère qu'il faudrait une revalorisation conséquente de l'ordre de 10% et une restructuration du corps en 3 grades avec maintien d'un accès sans concours.

La CFTC ne peut donc accepter la proposition du gouvernement.

IL faut revaloriser la catégorie C, l'immense majorité des agents concernés consommeront immédiatement cet apport. La croissance sera relancée et l'Etat verra revenir son investissement sous forme d'impôts (TVA...) : Donc il n'y a pas de vrai risque déficitaire.

ET PUIS IL FAUT CASSER LE DESCENSEUR SOCIAL qui a remplacé l'ASCENSEUR et qui ne CESSE DE NOUS ENFONCER.

IL FAUT DESORMAIS AMELIORER TOUTE LA GRILLE et TOUTES LES GRILLES A, B, C !